



L'artiste musicien longuè Longuè avait déféré à une convocation au tribunal de Ndokoti le 21 décembre dernier, c'était Suite à une plainte déposée contre lui à Paris par son producteur Christian Monkan " pour atteinte à son honneur et à sa considération », ne pouvant pas personnellement se rendre en France pour répondre de ce qui lui était reproché, longuè Longuè avait reçu à son domicile la visite d'un huissier de justice qui était passé lui remettre la convocation du juge, apprenait 237 actu.

A l'aube de cette nouvelle année 2018, l'auteur de l'album à succès « Ayo Africa » déclare vouloir faire la paix avec Monsieur Christian Monkam.son producteur.

« Bonne année bonne année...J'ai décidé de faire la paix avec monsieur Christian Monkam, il y a eu un très grand malentendu et nous avons décidé de faire la paix. Vous savez...pardonner à son ennemi n'est pas signe de faiblesse. La paix vaut mieux de tout car la bible dit heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés fils de Dieu... Vraiment toutes mes excuses si la vidéo que j'ai balancé sur le net vous a causé un préjudice », déclare-t-il.

Longuè Longuè qui déclarait être tombé sur le charme de Facebook avait défrayé le chronique avec son fameux « connectez-vous...connectez-vous », très peu d'artistes avaient alors échappé à son « chash »